



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

NOTE CONCEPTUELLE

REUNION DU GROUPE AD HOC D'EXPERTS SUR LE THEME :

*« Exploiter le potentiel de l'agro-industrie pour
soutenir la transformation structurelle en Afrique
Centrale »*

Douala, Cameroun, 28-29 septembre 2017

Septembre 2017

1. INTRODUCTION

L'Afrique Centrale¹ a enregistré au cours de la dernière décennie des taux de croissance parmi les plus élevés du continent africain avec une progression moyenne du PIB réel de l'ordre de 7,9 % par an entre 2003 et 2012. Plusieurs facteurs expliquent ces bonnes performances économiques: i) des politiques macro-économiques saines qui se sont traduites par une réduction des déficits budgétaires et une inflation maîtrisée ; ii) la forte augmentation des prix des produits de base, survenue après 2002, alliée à l'accroissement de la production pétrolière, et ; iii) des apports en capitaux étrangers substantiellement plus élevés, tout particulièrement les investissements directs étrangers.

Toutefois, depuis environ quatre ans le rythme de la croissance s'essouffle. Les économies de la sous-région subissent les contrechocs de la chute des cours des principaux produits de base dont le pétrole. Les perspectives défavorables du cours des hydrocarbures dont dépendent la majorité des pays d'Afrique centrale en termes de recettes fiscales et d'exportation ont interpellé les autorités de la sous-région sur les risques que cette dépendance faisait courir à l'ensemble de leurs économies et sur la nécessité d'accélérer la diversification économique en vue de relever les multiples défis économiques et sociaux. Le sommet extraordinaire des chefs d'Etat de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) qui s'est tenu à Yaoundé le 23 décembre 2016 avait justement pour objectif de réformer structurellement les économies d'Afrique centrale afin qu'elles soient plus résilientes aux chocs externes.

La baisse des prix du pétrole brut a montré que les pays de la sous-région n'étaient pas suffisamment préparés pour pallier la volatilité des prix des hydrocarbures à travers notamment une diversification de leurs économies. La croissance vigoureuse de la dernière décennie ne s'est ni traduite par une création d'emplois en nombre conséquent, ni par une amélioration significative des conditions de vie des populations. Cette croissance qui est très peu inclusive s'appuie encore largement sur des produits destinés à l'exportation tels que le pétrole, les minerais et les produits agricoles, ces produits subissant peu voire aucune transformation. Or la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) considère que la valeur ajoutée et la transformation structurelle sont essentielles pour que les économies africaines accélèrent une croissance la plus large possible et la maintiennent, améliorent les conditions sociales en créant des emplois, réduisent les inégalités et la pauvreté et réduisent leur vulnérabilité aux chocs extérieurs.

Les pays de l'Afrique centrale disposent d'importantes dotations en ressources naturelles qui constituent une base solide pour la transformation structurelle de leurs économies. Outre ses immenses ressources pétrolières et minérales, la sous-région

¹ Il s'agit ici des pays de la Communauté Economique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC).

abrite la deuxième plus importante réserve forestière au monde. Elle bénéficie d'un potentiel hydroélectrique représentant environ 17% du potentiel mondial et compte un vaste réseau hydrographique de 12000 km de voies navigables. Enfin, les pays de la sous-région disposent de plus de 120 millions d'hectares de terres utiles à l'agriculture et à l'agro-industrie.

L'agro-industrie qui est un maillon essentiel dans les chaînes de valeur agroalimentaires offre de grandes possibilités d'industrialisation fondée sur les produits de base. Elle fournit des intrants au secteur agricole et relie ce dernier aux consommateurs à travers le traitement, la transformation, le transport, la commercialisation et la distribution d'aliments et autres produits agricoles. Il existe ainsi de grandes synergies entre l'agro-industrie et la performance de l'agriculture en tant que vecteur du développement. Une stratégie de développement agro-industrielle impliquant une plus forte valeur ajoutée et une plus forte croissance de la productivité au sein de l'ensemble du système de chaîne de valeur représente l'une des meilleures opportunités d'atteindre une croissance économique durable et une création de richesse ainsi qu'une réduction de la pauvreté en Afrique centrale.

C'est dans ce contexte que le Bureau Sous-régional pour l'Afrique Centrale de la CEA (CEA/BSR-AC), dans le cadre de son programme de travail pour l'année 2017 se propose d'organiser les 28 et 29 septembre 2017 à Douala, au Cameroun, une réunion du Groupe ad hoc d'Experts sur le thème : « *Exploiter le potentiel de l'agro-industrie pour soutenir la transformation structurelle en Afrique Centrale* ». Cette réunion qui constitue un plaidoyer en faveur du développement de l'agro-industrie en Afrique Centrale, s'inscrit dans la continuité des travaux de la trente-deuxième session du Comité intergouvernemental d'experts (CIE) qui s'est tenue à Douala en février 2016 sous le thème « *Valoriser le potentiel agricole de l'Afrique Centrale pour la sécurité alimentaire et la transformation structurelle de la sous-région* ». Le CIE de 2016 avait été l'occasion de débattre sur les stratégies qui permettraient aux pays de la sous-région de valoriser leurs immenses ressources agricoles, avec pour objectifs non seulement d'accélérer la croissance, mais aussi de réaliser le deuxième Objectif de Développement Durable (ODD 2), à savoir « *Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable* ».

La CEA/BSR-AC a préparé une étude pour approfondir la réflexion sur le développement de l'agro-industrie en Afrique centrale. Cette étude décrit la situation actuelle de l'agro-industrie dans la sous-région. Elle analyse les éléments qui plaident en faveur d'une croissance diversifiée et socialement inclusive par le biais du développement agro-industriel ainsi que les facteurs qui incitent au développement de la chaîne de valeur de l'agro-industrie. L'étude identifie les actions à mener, l'accent étant mis sur les perspectives, les politiques, les stratégies ainsi que les institutions nécessaires au développement de l'agro-industrie en Afrique centrale.

2. OBJECTIFS DE LA REUNION

La réunion a pour objectifs :

- D'examiner et valider l'étude sur « L'exploitation du potentiel de l'agro-industrie pour soutenir la transformation structurelle en Afrique Centrale ».
- De donner des orientations et/ou formuler des recommandations permettant aux pays d'Afrique centrale de tirer pleinement profit du potentiel et des perspectives de l'agro-industrie.
- De débattre et échanger sur les enjeux et défis de l'agro-industrie.

3. ORGANISATION ET FORMAT DE LA REUNION

La réunion se déroulera sur deux jours. Les travaux seront organisés sous forme de débats en plénière autour de l'étude préparée par la CEA/BSR-AC. Cette étude sera constituée de trois parties : (i) Etat de lieu de l'Agro-industrie en Afrique Centrale ; (ii) Politiques publiques de développement de l'agro-industrie en Afrique centrale ; (iii) Développement de l'agro-industrie en Afrique Centrale : Défis et axes d'intervention prioritaires.

4. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus de la réunion sont :

- La validation de l'étude de la CEA/BSR-AC sur « *L'exploitation du potentiel de l'agro-industrie pour soutenir la transformation structurelle en Afrique Centrale* ».
- Des orientations et la formulation de recommandations permettant aux pays d'Afrique centrale de tirer pleinement profit du potentiel et des perspectives de l'agro-industrie.
- Des débats et échanges fructueux sur les enjeux et défis de l'agro-industrie.

5. PARTICIPATION

Prendront part à la réunion du Groupe ad hoc d'Experts, les représentants des Ministères en charge respectivement, de la Planification et du Développement Socio-économique, de l'Agriculture, de l'Industrie, et du Commerce. Y participeront également les experts du Secrétariat général de la CEEAC, de la Commission de la CEMAC, des institutions spécialisées de la CEEAC et de la CEMAC ainsi que des représentants des

partenaires techniques et financiers dont l'ONUDI, la FAO, le PNUD et la BAD. Seront également représentés le secteur privé, la société civile, les universités et les centres de recherche de la sous-région. Eu égard au rôle fondamental des femmes dans le secteur agricole, les Ministères en charge de la Promotion de la Femme et du Genre ainsi que les associations féminines participeront à la réunion.

6. DATE ET LIEU DE LA REUNION

La réunion se tiendra à Douala les **28 et 29 septembre 2017** à l'**hôtel Sawa**.

7. LANGUE DE TRAVAIL

Les travaux se dérouleront en français.

8. CONTACTS

Pour toute information complémentaire sur la réunion, veuillez vous adresser à :

M. Mamadou M. Bal

*Commission Economique pour l'Afrique
Bureau Sous-Régional pour l'Afrique Centrale
B.P. 14935 Yaoundé, Cameroun
Téléphone : +237 222 50 43 46
E-mail : balm@un.org*

M. Julian Slotman

*Commission Economique pour l'Afrique
Bureau Sous-Ségional pour l'Afrique Centrale
B.P. 14935 Yaoundé, Cameroun
Téléphone : +237 222 50 43 16
E-mail : slotman@un.org*

Mme Lucie Maffo

*Commission Economique pour l'Afrique
Bureau Sous-Régional pour l'Afrique Centrale
B.P. 14935 Yaoundé, Cameroun
Téléphone : +237 222 50 43 15
E-mail : maffo@un.org*